

Incentives publics en R&D : qui donne quoi en Europe ?

Cette semaine, la Suisse et le Royaume-Uni

La compétitivité des entreprises dépend de leur capacité à innover. Ainsi, pour accompagner la recherche privée, les pouvoirs publics des États européens ont créé différents outils pour inciter les entreprises installées sur leur territoire à investir dans des programmes de R&D. Arnaud Pougner et Cédric Fosset, directeurs associés de la société de conseil Evoly Consulting, se penchent pour *Biotech finances* sur les dispositifs d'aides à la R&D de quatre pays dotés d'un secteur biotech particulièrement dynamique, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse et le Royaume-Uni.

Royaume-Uni

La recherche britannique est considérée comme l'une des plus productives au monde, toutefois, les dépenses de R&D des secteurs privé et public se situent en-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE. Raison pour laquelle le Royaume-Uni a renforcé en 2004 sa politique de R&D-I : le trait a été renforcé particulièrement sur les énergies renouvelables, les matériaux, la biomédecine, les technologies de l'information et les processus d'innovation. Il existe sept Conseils pour la recherche britannique, spécialisés en fonction des grands domaines de recherche. Leur rôle principal est la distribution des financements pour soutenir les actions de R&D. Dans ce cadre, le Biotechnology and Biological Sciences Research Council (BBSRC) finance

la recherche dans le domaine des sciences de la vie à travers huit instituts de recherche :

- le Genome Analysis Centre,
- l'Institute of Biological, Environmental and Rural Sciences,
- le Rothamsted Research,
- le John Innes Centre,
- l'Institute of Food Research,
- le Babraham Institute,
- l'Institute for Animal Health
- le Roslin Institute.

Panorama du secteur biotechnologique

Les secteurs pharmaceutique et biotechnologique sont souvent rassemblés sous la même dénomination, pharma/biotech, leurs recherches et thématiques étant très similaires et leurs interactions importantes. Les entreprises de pharma/biotech occupent les premières positions en termes de dépenses de R&D des 1 000 premières entreprises du Royaume-Uni (UK 1000). Les entreprises britanniques sont à l'origine de 40 % de la production des entreprises européennes de biotechnologie. De plus, 45 % des nouveaux médicaments en dernière phase d'essais cliniques (phase III) en Europe proviennent du Royaume-Uni (RU). Le secteur de la biotechnologie comprend environ 800 entreprises dont le chiffre d'affaires annuel représente environ 30 % du chiffre d'affaires européen. Le secteur emploie 24 000 personnes, soit 25 % du total européen.

de démarrage est relativement faible, et les entreprises locales doivent avoir recours aux fonds de capital risque.

Aides à la R&D au Royaume-Uni

Les financements des entreprises de biotechnologie au cours de leurs différentes étapes de développement proviennent d'un fort tissu de *business angels*, de prêts bancaires ou encore d'aides publiques. Les grandes entreprises pharmaceutiques investissent également dans les biotechnologies par l'intermédiaire de fonds corporatifs, s'assurant une priorité sur les découvertes réalisées sous la forme de *License in*. Le RU a récemment annoncé que les grandes sociétés deviendront admissibles à des crédits d'impôt remboursables à compter de 2013. Cette proposition augmentera la possibilité d'obtenir des crédits, ce



Dès 2013, un crédit d'impôt R&D pour les grandes entreprises au RU.

Arnaud Pougner

qui n'est actuellement possible que pour les petites et moyennes entreprises qui subissent des pertes. Il s'agit d'un nouveau régime de crédit d'impôt pour soutenir les actions de R&D (appelé « above the line credit », c'est-à-dire un crédit d'impôt remboursable) qui représentera un avantage important pour les grandes sociétés investissant dans la R&D. Le dispositif britannique actuel est composé de deux régimes : l'un pour les PME, au sens communautaire, (entreprise qui compte moins de 250 salariés et déclare soit un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros, soit un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros) et l'autre pour les grandes entreprises. Les deux régimes proposent des déductions fiscales pour des dépenses de R&D éligibles, qui se montent à 50 % pour les PME et à 25 % pour les grandes entreprises. Pour les PME réalisant des pertes, le crédit d'impôt prend la forme de remboursements pouvant atteindre jusqu'à 24 % des dépenses de R&D éligibles. Un autre dispositif va être mis en place en avril 2013; il s'agit de la *patent box*. Il vise à diminuer de 10 % la taxe sur



les revenus provenant de la propriété intellectuelle et des brevets.

Suisse

Le système fiscal à destination des entreprises constitue un atout important pour ce pays. Globalement, tout l'environnement financier suisse se situe à un niveau supérieur à la moyenne européenne. La Suisse se

entre les secteurs public et privé a été mis en place avec la Commission fédérale pour la Technologie et l'Innovation (CTI). Cette entité a pour objet de promouvoir la collaboration à des projets de R&D entre le monde universitaire et l'industrie, et *in fine* à créer de la valeur. Cette commission aide les chercheurs à créer leur société en les accompagnant au niveau de la formalisation de leurs

idées pour qu'elles aboutissent à des produits ou services commercialisables. Plus de 40 parcs technologiques et de nombreux incubateurs d'entreprises ont été créés sur le territoire. La plupart d'entre eux fournissent

en création.

La région du Tessin se positionne également en développant un pôle biomédical.

Aides à la R&D en Suisse

Il n'existe pas de dispositif d'incitation fiscale à la R&D distinct en Suisse, mais une multitude d'aides fédérales et cantonales sur mesure.

Le gouvernement suisse soutient depuis plusieurs années la recherche avec le Fonds national suisse (FNS) et avec la Commission fédérale pour la Technologie et l'Innovation (CTI). Plus de 2 milliards d'euros ont été affectés au FNS ces quatre dernières années, selon une répartition de 80 % pour la recherche fondamentale et 20 % pour la recherche appliquée. Dans le cadre de la politique de l'innovation menée en Suisse, la CTI est l'institution qui encourage très directement les PME. À cet effet, elle propose divers instruments, tels que l'encouragement des projets de recherche appliquée et la promotion de l'entrepreneuriat.

Cette politique s'adresse également aux entreprises existantes, qui doivent réaliser des innovations internes pour rester concurrentielles. Les entreprises peuvent bénéficier de cette aide fédérale en mettant sur pied un projet d'investissement de R&D en collaboration avec une université suisse ou un institut de recherche indépendant. Les fonds fédéraux couvrent alors les coûts de la contribution de l'université ou de l'institut de recherche au projet.

L'entreprise reçoit donc le bénéfice de la collaboration sans devoir supporter les coûts liés au travail de son partenaire. Cette mesure revient à mettre à disposition des entreprises quasiment gratuitement des capacités de recherche et de développement. Les cantons proposent également des aides pour les projets de R&D, pour le développement de nouveaux produits ou de nouveaux processus de fabrication, pour l'obtention de certifications et pour les coûts liés à la protection de la propriété intellectuelle.

À titre d'exemple, les cantons de Genève et Berne offrent aussi des capitaux de départ en échange de parts dans l'entreprise.



La Suisse dispose d'une multitude d'aides fédérales et cantonales sur mesure.

Cédric Fosset

distingue par la présence massive d'établissements financiers, un volume d'échanges financiers important et donc une plus grande facilité à trouver des capitaux pour les sociétés qui cherchent à se développer. Le pays est l'un des rares à avoir atteint l'objectif européen d'un investissement de 3 % du PIB dans la R&D (la stratégie de Lisbonne, adoptée en 2000, fixait un objectif de 3 % du PIB investi en R&D, à l'horizon 2010), et ce depuis plusieurs années. 70 % des investissements viennent du secteur privé.

Panorama du secteur biotechnologique

L'industrie suisse des biotechnologies est l'une des plus dynamiques en Europe et dans le monde. Au cours de la dernière décennie, elle s'est fortement développée pour devenir un des piliers de l'économie suisse. Elle compte environ 250 entreprises dans ce secteur et emploie quelque 20 000 salariés.

Un transfert efficace et cohérent des connaissances et de la technologie

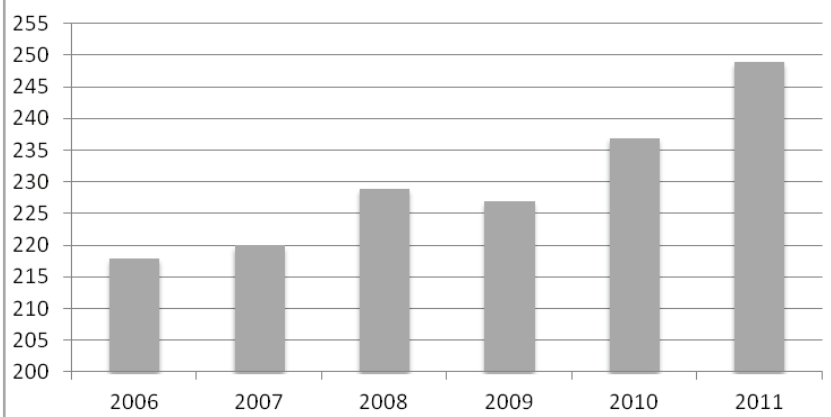
les ressources nécessaires à la création de sociétés de biotechnologie (infrastructure, conseils, solutions de financement, identification d'investisseurs).

Quatre régions sont plus particulièrement dynamiques dans le secteur des biotechnologies.

La région de Bâle propose un environnement scientifique transnational, avec le réseau Biovalley qui s'étend en France et en Allemagne. Elle compte 4 universités, 30 instituts de recherche et regroupe environ 15 000 scientifiques.

L'Arc lémanique, avec BioAlps (3e biopôle européen), regroupe les CHU de Genève et de Lausanne (qui sont des pôles d'excellence en oncologie), des centres d'enseignement spécialisés dans la médecine, dans la biologie moléculaire et dans la biologie cellulaire, l'Institut suisse de recherche contre le cancer ou encore le Centre européen de recherche nucléaire. La région de Zurich abrite 25 % des sociétés de biotechnologie suisses, dont de nombreuses sociétés

Evolution des biotechs en Suisse



Arnaud Pougner, directeur associé en charge du conseil, et Cédric Fosset, directeur associé en charge du développement d'Evolvy Consulting